

## VIE ECONOMIQUE

**A louer et bientôt à acheter à la vélostation, 39 boulevard Jacquard**

# Osez le vélo

*La petite entreprise, pas tout à fait comme les autres, plantée en plein cœur de ville vient d'être inaugurée après avoir essuyé les plâtres de la nouveauté. Elle ambitionne de faire préférer le deux roues à la voiture pour les petits déplacements dans la cité et ne manque pas de projets.*

“C'est le récit d'une naissance et le bébé est encore en couveuse” plaisantait à peine le président de l'association Calais Vélo Insertion, Christian Louchez, lors de l'inauguration de la vélostation, jeudi dernier. Beaucoup de monde s'est penché sur le berceau pour souhaiter une longue et belle vie au nouveau né sur qui on semble fonder de forts espoirs de croissance. Opale Vélo Services, c'est son nom ou plutôt sa marque commerciale, dont les portes se sont ouvertes en novembre dernier à titre expérimental, veut faire sa place parmi les enseignes du boulevard Jacquard pour proposer une autre façon de circuler en ville. L'idée pourtant ne date pas d'aujourd'hui, elle remonte à près de cinq ans, il s'agissait de valoriser le vélo par la mise



en place d'un projet global regroupant plusieurs activités, certaines inscrites dans le développement durable et la modification des habitudes (recyclage, vélo-école, déplacement alternatif) et d'autres dans l'activité commerciale (location de vélos, visites touristiques, petites livraisons), avec l'objectif de parvenir à une forme d'équilibre financier. De l'idée à la concrétisation, il a fallu sillonner la France à la recherche d'expériences semblables (Strasbourg, Bordeaux, Nantes, La Rochelle, Tours, Rennes, Dieppe, la Belgique...) monter le budget, trouver les locaux, mener les négociations, former les personnes, acheter les vélos...

### Lille, Tourcoing et Calais

Avec Lille et Tourcoing, il n'y a, semble-t-il, pas d'autre vélostation qu'à Calais dans la région, c'est dire si l'initiative est novatrice. En plein cœur de ville, Opale Vélo

*La vélostation de Calais (39, bd Jacquard) est la seule du département et la troisième expérience au plan régional après Lille et Tourcoing. Elle propose à ses clients des vélos à la location courte et longue durée, des vélos électriques et un atelier de réparation de vélos. On pourra aussi acheter des vélos issus du recyclage qui seront remis en état et relookés.*

Services, ce sont 158 m<sup>2</sup> de surface totale, du stockage, un atelier, des espaces d'entreposage mais ce n'est pas qu'un simple point de location de vélo de ville ou électrique ni une vélo-école... on pourra aussi y acheter un vélo issu du recyclage, bricoler dans l'atelier d'autoréparation, faire appel au service de petites livraisons et même pour les touristes, en saison, faire une petite visite de la ville. Allez, roulez maintenant. \*

**Frédérique Haffaf**

## Association des crématisés de Calais et de la région Nord

# Avec le temps, la terre appartient un peu plus aux vivants

Il y a 40 ans encore, la dernière demeure d'un défunt était le caveau familial. Mais depuis que Jean XXIII l'a reconnu comme alternative à la mise en terre, la crémation est le souhait de presque un français sur trois. Evoquée pour la première fois en France en 1880, pour des raisons d'hygiène, afin de limiter la propagation des maladies, la crémation n'a été effective qu'avec la construction du premier crématorium en 1889, au Père Lachaise. Mais il aura fallu attendre 1963 que l'église Catholique reconnaisse la crémation pour que cette pratique connaisse un réel essor. “En 1979 on dénombrait 5 000 crémations, pour atteindre 137 000 en 2006, des chiffres en progression de 10 % par an. Dans certaines grandes villes, comme Lille, 50 % des décédés avaient fait vœu de leur vivant pour la crémation”, avance M. Quenez, le président des crématisés de Calais. Cet accroissement s'explique par le développement des columbariums dans quasiment toutes les villes et par l'évolution des mentalités. Le choix de la crémation est celui de la personne qui en fait part à ses proches, lesquels veilleront à appliquer ses volontés en la matière. “Le fait d'adhérer à notre association permet à toute personne de rédiger son testament

crématisé qui reprend les volontés de l'organisation de ses obsèques, sa nature, civile ou religieuse, et la destination des cendres”, précise le président des crématisés, en ajoutant qu'il n'est pas indispensable d'adhérer à son association pour prétendre à la crémation.

### Une assistance à la famille

Par contre, lors d'un décès de l'un de ses adhérents, un membre du bureau de l'association accompagne la famille dans les démarches administratives, auprès des pompes funèbres, du crématorium et veille à ce que les volontés du défunt soient respectées. Les deux crématoriums les plus proches de Calais se situent à Dunkerque et Vendinles-Béthune. Boulogne-sur-Mer devrait ouvrir le sien d'ici 2010 en bordure de l'A16, sous couvert de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. L'un des avantages de la crémation auquel on ne pense pas forcément, est le fait de pouvoir déménager en emportant avec soi les cendres de l'être cher, lorsque celles-



ci ont été placées dans un logement au columbarium. L'autre possibilité peu usitée est de conserver les cendres à domicile, de les disperser dans la nature (déclaration à effectuer en mairie), ou au jardin du souvenir mis en place dans les cimetières. \*

**G. M.**

*Permanence à la Maison pour tous le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 15h à 17h  
Tél : 03 21 34 47 19 mail : crema.calais@tele2.fr*